

CENTRE
COMMUNAUTAIRE
DE LOISIR
DE LA CÔTE-DES-NEIGES



depuis 1976

Mémoire présenté par

Le Celo, Centre de loisir communautaire de la Côte-des-Neiges

Dans le cadre de la consultation publique sur le

Diagnostic du loisir public montréalais

Montréal

Juin 2019

Le Centre Communautaire de Loisir Côte-des-Neiges, communément appelé le Celo, est né, en 1976, il y a donc plus de 40 ans, de la volonté de citoyens de se prendre en charge pour répondre à leurs besoins de loisir. Cette volonté a marqué par la suite toutes nos façons de faire. Les activités ont été mises en place en réponse à des besoins nommés par les citoyens ou des partenaires. Ces actions ont pu se réaliser grâce au support inestimable de nos bénévoles et ont bénéficié souvent du concours de partenaires du milieu (communautaires ou institutionnels).

Lors de l'assemblée générale du 26 mai 2009 et après un long travail de concertation interne mené sous l'impulsion de son conseil d'administration, le Centre a reformulé sa mission, ses valeurs, objectifs et stratégies pour mieux prendre en compte l'évolution de son action, de son milieu et se doter de principes d'intervention. Depuis lors, la mission est :

D'Offrir aux résidents de la Côte-des-Neiges un milieu de vie rassembleur, harmonieux et participatif, visant l'épanouissement personnel et le développement collectif, par le loisir, l'éducation populaire et l'action communautaire.

Le Celo est situé à Côte-des-Neiges. Notre organisation comptait près de 4 300 membres en 2018-2019 ainsi qu'une équipe d'une quinzaine d'employés réguliers, plus de 100 employés contractuels / saisonniers et près de 400 bénévoles qui contribuent ensemble à la réalisation de sa mission.

Notre centre est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL). La Fédération compte actuellement 79 membres actifs ou affiliés dans 11 régions administratives du Québec. Nous sommes 39 centres communautaires fédérés sur le territoire de la Ville de Montréal. Les centres communautaires de loisir fédérés ont la particularité de rejoindre une grande diversité d'utilisateurs puisqu'ils sont multi âge (0 à 99 ans) et multidisciplinaire (loisir physiquement actif, plein-air, culturel ou scientifique). L'inclusion dans la diversité et l'accessibilité du loisir dans toutes ses dimensions est au cœur de nos préoccupations.

Avec la riche expérience de notre organisation et de notre équipe, et en tant qu'acteur incontournable en loisir dans notre milieu, nous sommes fiers et heureux de contribuer au diagnostic par le biais du dépôt de ce mémoire, et nous espérons que nos propositions de reconnaissance du loisir comme vecteur d'intervention de développement social et de l'identification d'une définition commune du partenariat sur le territoire montréalais seront intégrées au réflexion en cours et ultimement, retenues dans les décisions sur le futur du loisir à Montréal.

Reconnaissance du loisir comme important vecteur d'intervention en développement social

La définition du développement social telle qu'énoncée dans le cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local, et s'appuyant sur la source suivante : Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, Règlements généraux adoptés lors de l'AGA de septembre 2012.,

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale.

En inscrivant nos actions dans le sens de cette définition à laquelle nous adhérons totalement, nous considérons qu'il est important de faire valoir cette approche qui guide nos interventions en loisir. Le Celo, ainsi que d'autres Centres communautaires de Loisir, est une organisation issue de la communauté, nous sommes identifiés comme un milieu de vie par les citoyens et pour les citoyens, comme le sont les milieux scolaire, municipal, scolaire et celui de la santé. Notre offre de loisir ne désire aucunement faire concurrence aux promoteurs privés ou spécialisés en loisir, mais vise plutôt à permettre au plus grand nombre de citoyens d'avoir accès à du loisir de qualité, abordable et accessible physiquement et culturellement parlant. Notre ancrage dans la communauté fait d'une organisation comme la nôtre, un lieu incontournable pour permettre aux citoyens de s'exprimer et développer leur sentiment d'appartenance à leur quartier.

Nous comprenons l'obligation du milieu municipal de migrer vers des ententes de services pour une partie de nos activités (entretien sanitaire et gestion d'un centre communautaire) mais nous croyons que cette nouvelle façon de faire ne permet pas de faire reconnaître pleinement tout le travail social de notre intervention que nous tentons difficilement, je l'admets, de démontrer. Nos activités de loisir vont bien au-delà de l'occupation de temps libre. Notre offre est diversifiée et de qualité mais elle va bien au-delà. Nous avons du personnel sur place, nous accueillons les citoyens de tout âge, nous les accompagnons, les soutenons et créons des liens pour leur permettre de mieux prendre leur place dans la société autour d'enjeux comme l'amélioration de leurs conditions de vie, la conciliation travail-famille, leur permettre de briser leur isolement et nous œuvrons beaucoup au développement de leur sentiment d'appartenance au quartier et dans Côte-des-neiges, nous allons encore plus loin, en travaillant à les soutenir dans leur intégration à la société québécoise.

Nous sommes aussi conscients des nouvelles tendances dans l'offre de loisir aux citoyens par le biais de la pratique libre, des activités à la carte, etc. Nous retenons ces nouvelles pratiques dans notre offre de services que nous travaillons à actualiser afin de

répondre le plus efficacement possible à la demande et aux besoins des citoyens. Toutefois, en lien direct avec les paragraphes précédents, peu importe la transformation de notre offre, l'aspect accueil, écoute, accompagnement et soutien sera toujours partie intégrante de nos façons de faire et nous désirons que cet aspect soit inclus dans les réflexions sur le loisir.

Vous comprenez facilement que le loisir est réellement la porte d'entrée du Celo et que le loisir est un moyen privilégié pour rejoindre les citoyens et surtout les plus vulnérables. Dans la foulée de la réflexion sur le loisir, nous croyons essentiel d'inclure cet aspect dans le diagnostic puisque ce travail est très peu reconnu par les institutions qui voient souvent un centre communautaire de loisir comme « un lieu offrant une programmation d'activités de loisir à faible coût » alors, que notre organisme est souvent le point de chute des plus démunis. Cet aspect doit être considéré dans les réflexions à venir.

Le loisir que nous portons et défendons est loin d'être uniquement occupationnel et à cause de sa transversalité puisqu'il touche autant des aspects économique, social, d'intégration que culturel de la vie collective d'une communauté, nous croyons qu'une reconnaissance financière de cet important volet pourrait représenter une avancée certaine. Mais au-delà de la réalité financière, nos vis-à-vis dans la structure municipale sont souvent des ressources en sports et loisir, ressources de qualité avec lesquelles nous travaillons efficacement mais le développement social est trop souvent considéré à part et financé par du soutien à des projets spécifiques. Le développement social est présent au quotidien dans la vie d'un centre communautaire et une reconnaissance plus grande allant au-delà de la reconnaissance des individus en fonction devrait faire partie des principes structurants d'une future politique montréalaise du loisir municipal.

Identification d'une définition commune du partenariat

Depuis de nombreuses années, le partenariat fait partie intégrante de nos pratiques. Actuellement, la démarche de diagnostic représente une excellente opportunité pour prendre un temps d'arrêt et s'assurer que nous adhérons tous à la même définition du partenariat. Depuis qu'il a été instauré, le partenariat a évolué et pas toujours de façon à l'améliorer et ce, par rapport à l'ensemble des acteurs qui y contribuent. Si l'on part d'un principe très large que le partenariat est une association pour mener une opération commune ou réaliser des objectifs communs, pouvons-nous nous questionner sur cette relation partenariale? :

- À quel moment commence le partenariat, dès l'identification des besoins et des actions qui en découlent?
- Le partenariat est-il instauré, une fois les besoins et actions déjà choisis par une organisation au moment de mettre en place l'offre des services sur le territoire?
- Y a-t-il mise en place d'un partenariat pour répondre directement à un besoin ou service?

Notre position est que le partenariat devrait s'inscrire en tout-début de processus c'est-à-dire le plus rapidement possible, lorsqu'il y a la possibilité de le faire. Dans notre vision du partenariat, tous les acteurs impliqués par le défi, l'enjeu ou le besoin auquel on doit identifier une réponse doivent :

- S'assurer de mettre en place un système de communications clair et inclusif dès le début du partenariat;
- Posséder une expertise en lien avec le défi / l'enjeu / le besoin;
- Participer à l'analyse de la situation et à l'identification de solutions;
- Être en mesure d'influencer positivement les décisions;
- Avoir la capacité de s'engager;
- Permettre l'expression de toutes les opinions (favorables ou non);
- S'assurer que les processus de reddition de comptes sont proportionnels à la hauteur des engagements demandés;

Avec les éléments cités précédemment, nous aurions tendance à favoriser une définition qui irait dans le sens d'un partenariat solide et structurant démarrant dès le début des processus, plutôt que de partenariats de service qui sont déjà normés et encadrés.

Actuellement, la qualité des partenariats repose plus souvent sur les individus en fonction. Dans notre arrondissement, soit celui de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce, nous considérons avoir des relations de qualité avec les employés de l'arrondissement. Nous sommes conscients que cette qualité pourrait rapidement changer avec l'arrivée de nouveaux employés notamment avec le départ à la retraite de

plusieurs d'entre eux dans un horizon de quelques années et la mouvance des employés dans les grandes institutions, nous pourrions devoir tout reconstruire si certains d'entre eux venaient à quitter l'arrondissement. Une définition commune du partenariat, sur laquelle les acteurs s'entendent et qui s'appliquerait à tous les arrondissements montréalais représenterait une assise solide sur lequel le partenariat pourrait s'appuyer pour débiter. Par la suite, les arrondissements et les principaux acteurs concernés dans les quartiers pourraient y ajouter leurs spécificités locales pour respecter les pratiques et l'expertise locales.

En conclusion, nous sommes très heureux d'avoir été invité à collaborer à cette réflexion et vous remercions de l'invitation. Nous terminons en vous résumant nos pistes de solutions :

Une reconnaissance du loisir comme important vecteur d'intervention du développement social :

- Par du financement de base pour ce volet et non, uniquement du financement par projet;
- Par une communication plus fluide entre les secteurs Sports et Loisirs et ceux du développement social et de la culture (briser les silos entre les services de la ville centre et des arrondissements)

Une définition commune du partenariat :

- Par une participation rapide des acteurs communautaires (et des autres acteurs) dans les étapes d'analyse et d'identification des besoins;
- Par un engagement réel des acteurs à toutes les étapes des processus;
- Par des redditions de comptes proportionnelles en termes d'investissement de temps au sommes versées.

Nos croyons fermement que le loisir est un outil d'intervention important et efficace auprès des individus. Il est aussi l'affirmation essentiel de la qualité de vie. C'est pourquoi plusieurs de nos actions ont le loisir comme finalité première et ce, même si nous accompagnons toujours, par un projet éducatif et sociétal, la réponse à ce droit.